

Le Gazouillis de Limogne en Quercy

N°24-03

ISSN : 1274 - 7815



Les comptes de Limogne



Les comptes vont mieux. La présentation des graphiques le démontre. Dans les pages suivantes, vous trouverez les éléments publiés par les services fiscaux. Cette gestion rigoureuse de nos dépenses est suivie et analysée par les services de la Préfecture que nous avons rencontrés courant avril. Cela nous a permis de bénéficier d'un appui hors du commun pour le pôle santé-habitat. Pour ce projet la Région Occitanie vient de nous allouer, début avril, une subvention de 32 418 €. Pour continuer le développement de la commune, nous sommes obligés de faire un effort fiscal au niveau de +1% qui nous permet d'espérer de nouveaux appuis pour les projets en cours.

Ces projets 2024 concernent la rénovation et la mise aux normes de sécurité et sanitaires des ateliers municipaux. Les travaux de voiries seront entrepris sur la rue du mas de Litre ainsi que la reprise de dégradations et des nids de poule avec du « point-à-temps ». Des travaux substantiels seront entrepris à la piscine pour l'ouverture de la saison estivale.

Nous allons devoir préparer le changement de nos chaudières à fioul.

Il est à noter que le projet d'éco hameau ne doit pas impacter durablement le budget municipal. Enfin celui d'un champ photo voltaïque sera pris en charge par Céléwatt. Bien que d'un faible rapport pour la commune, ce projet citoyen, éco-responsable, inscrit la commune dans le développement des nouvelles énergies.

Jean Claude Vialette Maire

Le marché dominical s'agrandit

**A compter du dimanche 19 mai,
le marché accueillera de
nouveaux commerces
sur la rue de Vidailac
devant l'office de tourisme**

La place de parking « handicapé »
reste disponible devant la
pharmacie.

Les forains du marché de Limogne passent un moment entre eux.

Une cinquantaine de forains, acteurs du marché hebdomadaire se sont retrouvés à la fin du marché pour passer un moment ensemble. L'occasion d'échanger et de déguster les produits du marché. Ils en ont profité pour fêter le départ à la retraite de Chantal Couleur, une habituée du stand depuis 32 ans où on trouvait des pains, pâtisseries, charcuteries et autres bonnes choses, une animatrice du marché repérable pour sa voix forte et son sourire. La succession est assurée.

Le marché de Limogne contribue à la notoriété de notre village. Il attire des

centaines de clients qui font aussi vivre le commerce sédentaire local. On vient de loin pour le marché et son ambiance conviviale, la qualité et la diversité de l'offre commerciale.

Quelques temps avant, une importante réunion a eu lieu entre la municipalité et les adhérents de l'association des commerçants sédentaires, l'APIL. Au cours de cette rencontre, le dialogue, toujours convivial, a permis de faire le tour des sujets posés par nos commerçants et de donner les réponses attendues. M. O.-M.



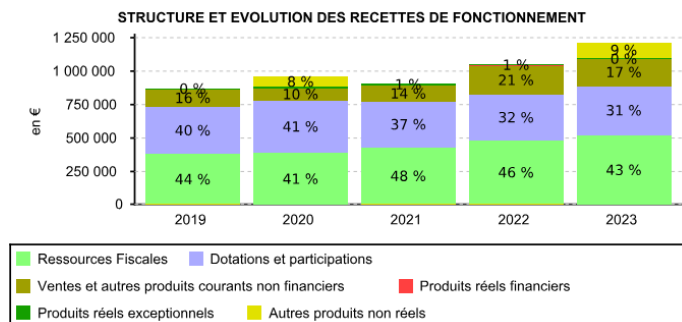
Arnaud Nouviale adjoint en charge du marché remercie Chantal et tous les commerçants présents au nom de la municipalité

Les comptes de la commune...

Les données présentées ci-dessous sont tirées d'un document officiel remis par les services fiscaux à chaque commune au moment du vote du budget.

Les chiffres doivent être analysés en tenant compte de la strate de population de la commune (815 habitants) ; ils sont comparés à des communes situées entre 500 et 2000 habitants. Limogne en Quercy se situe en bas de cette strate. Etant un ancien chef lieu de canton, elle supporte des charges inhérentes à ce passé dont certaines sont compensées par des recettes affectées. Cette particularité peut perturber les comparaisons à l'intérieur de la strate.

Les comptes de fonctionnement

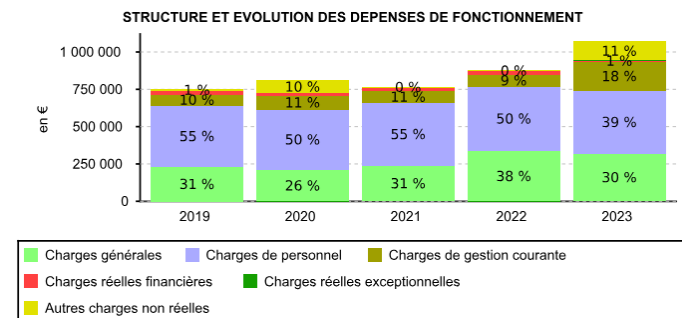


REPERES

En €/hab	2023			
	Commune	Département	Région	National
Ressources Fiscales	667	309	471	577
Dotations et participations	474	434	453	381
Ventes et autres produits courants non financiers	256	157	184	161
Produits réels financiers	0	0	0	2
Produits réels exceptionnels	11	3	7	11

Strate de référence : Population : 781 Régime fiscal : FPA/FPZ : Communes de 500 à 2 000 habitants

La part des recettes fiscales (43%) tend à diminuer mais ce sont les dotations (31%) qui baissent le plus fortement compensées par les recettes locales (remboursements de charges par les communes voisines pour l'école, recettes de loyers et autres recettes de fonctionnement).



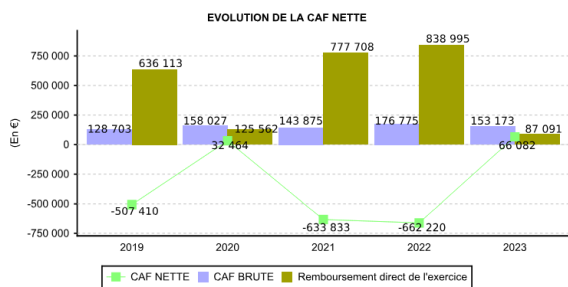
REPERES

En €/hab	2023			
	Commune	Département	Région	National
Charges générales	410	251	294	307
Charges de personnel	537	359	396	365
Charges de gestion courante	250	126	157	176
Charges réelles financières	15	11	18	17
Charges réelles exceptionnelles	0	2	8	13

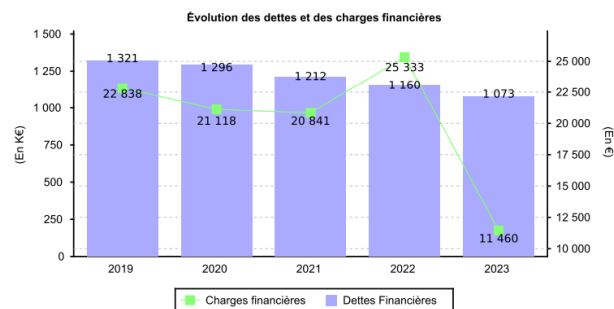
Strate de référence : Population : 781 Régime fiscal : FPA/FPZ : Communes de 500 à 2 000 habitants

Les charges générales et de personnels sont fortes par rapport à la strate de population du fait des responsabilités, entre autres liées à l'école et aux frais qui vont avec cette charge.

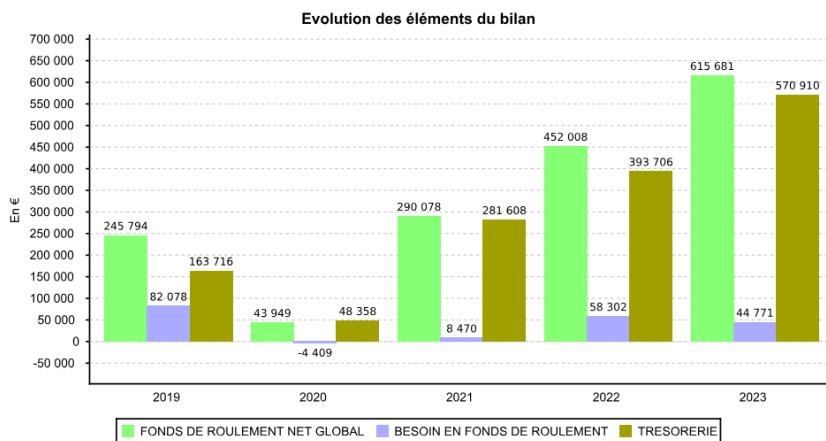
Les éléments de bilan



La CAF (capacité d'autofinancement) nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercé après exercice, la capacité de la commune à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées. Elle était négative depuis 2021 ; elle est enfin positive en 2023



L'endettement diminue de 87091 € en 2023 et les charges d'intérêts ont été réduites de moitié en 2 ans de 20841 € à 11460 €. La poussée de 2022 est due aux frais de restructuration des prêts dont l'effet apparait pleinement en 2023. Cette évolution très favorable mise en place dès janvier 2022, juste avant l'envolée des taux d'intérêt, avait été refusée en juin 2021 en raison de la mauvaise situation de trésorerie. En plus, lorsque l'inflation dépasse 4 %, avoir des prêts à moins de 2 % est une réelle opportunité (temporaire).



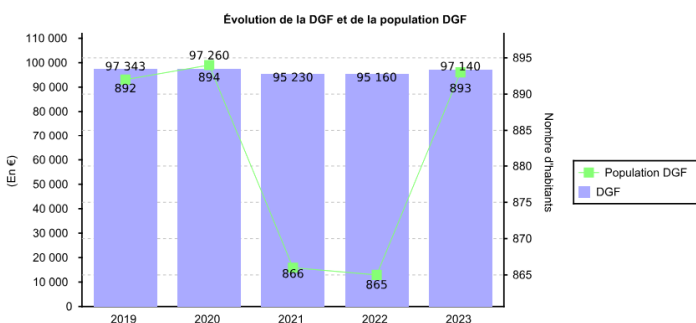
La trésorerie qui était en situation catastrophique en 2020 (aux dires des spécialistes) est reconstituée en partie. Ceci permet de mieux fonctionner, de ne pas faire appel à des financements temporaires toujours coûteux et de restituer la confiance de la part de nos financeurs et des pouvoirs publics. La preuve en a été donnée dès janvier 2022 en nous permettant le « compactage » des prêts en cours. La disponibilité de trésorerie et les avances de subventions reçues nous permettent d'assurer le paiement des premières factures du chantier sans utiliser l'ouverture de crédit temporaire donc sans frais.

Explications fournies ci-dessous par les services financiers :

L'équilibre financier du bilan

Le fonds de roulement	Le besoin en fonds de roulement	La trésorerie
<p>Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et les réserves, les subventions d'équipement, les emprunts) et les immobilisations (investissements réalisés et en cours de réalisation).</p> <p>Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.</p>	<p>Le besoin en fonds de roulement (BFR) est égal à la différence entre l'ensemble des créances et stocks et les dettes à court terme (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales...). Une créance constatée, non encaissée, génère un besoin de fonds de roulement (c'est-à-dire de financement) alors qu'une dette non encore réglée vient diminuer ce besoin. Le BFR traduit le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.</p>	<p>La trésorerie du bilan comprend le solde du compte au Trésor, mais également les autres disponibilités à court terme comme les valeurs mobilières de placement. Elle apparaît comme la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement</p>

Les recettes de l'Etat



La DGF (dotation globale de fonctionnement) suit la population mais pas l'inflation. Elle est identique à celle de 2019 pour 1 habitant de plus pris en compte ! Le manque à gagner est de l'ordre de 12300 € (La population comptabilisée pour le décompte de la DGF est constituée de la somme de la population INSEE de la collectivité et du nombre de résidences secondaires sur le territoire communal.)

Ce qu'il faut retenir :

Les comptes de la commune sont en plein redressement grâce à une gestion sévère des dépenses de fonctionnement mais surtout d'une réduction des investissements en 2023. Ces dépenses doivent être mesurées en tenant compte des « atténuations », c'est dire des sommes perçues en remboursement des services assumés pour d'autres communes.

Les contributions de l'Etat sont en diminution relative. Nous devons compenser la perte par des recettes internes. Celles-ci viendront du relèvement des bases d'imposition (taux fixé par l'Etat), des taux d'imposition (+1% décidé en conseil municipal) et de la croissance de la commune par l'augmentation du nombre d'habitants ainsi que les constructions, les extensions ou créations d'activités professionnelles.

Quant aux investissements, **la création de l'espace santé-habitat** apparaîtra plus fortement sur l'exercice 2024 en cours. En face, les subventions perçues viendront compenser. Rappelons que **l'Etat apportera 412 093 €, la Région Occitanie 32 418 € et le Département du Lot 94 304 €**. Un complément significatif sera versé par la communauté de communes CCPLL.

Les charges d'entretien des rues ou des bâtiments communaux par exemple, sont toujours à charge des communes. Elle doivent être financées par nos soins. Et les surprises ne manquent pas en cours d'année ! M. O.-M.



*Ophrys mouche
ophrys insectifera*

Des informations à noter sur l'agenda

Du 5 au 15 mai de 10- 13h et 15 - 18h Salon de la photo à la Halle

Mercredi 8 Mai,

Cérémonie de l'Armistice

Mas de Charrou 11 h 30 précises

Rue du Château 11 h 45

Rue de Lugagnac 11 h 50

Monument aux Morts 12 h 00

Jeudi 9 mai de 9 h à minuit

Marché gourmand

Lundi 20 mai de 9 h à 18 h

Brocante et bourse aux collections

Dimanche 9 juin de 8 h à 18 h

Elections européennes. On vote

Samedi 15 juin à 18h, au Galopin : le « Tremplin Rock » en vue du Repaire Festival de Varaire

Justice et médiation

Les permanences du conciliateur de justice ont lieu à la Mairie de Limogne en Quercy les après midi des **31 mai et 28 juin**
Rendez-vous obligatoire à prendre en Mairie.

La collecte de bouchons pour l'aide associative



La colonne de réception dans l'entrée de la Mairie

Des fouteuils, du matériel, des sorties,... pour les personnes handicapées : pourquoi n'y participeriez-vous pas ?

Il vous suffit de mettre de côté tous les bouchons de bouteilles d'eau, de lait, de jus de fruits, de produits d'entretien et d'hygiène, les couvercles en plastique propres, secs et sans papier... ainsi que les bouchons en liège ou même en faux liège et **venir les déposer à la mairie**. Ils sont ensuite acheminés jusqu'à Toulouse où les bénévoles de l'association « solidarité bouchons 31 » les trient puis les stockent en sacs. 13 tonnes sont acheminées tous les 2 mois vers la Paprec à Catus, recycleur qui

les rachète. La recette est entièrement reversée à des associations qui contribuent au financement de matériels et aides nécessaires à la vie quotidienne des personnes handicapées. www.solidaritebouchons31.org.
Ch. Soula

La lutte contre les moustiques c'est maintenant

Première précaution : ne pas laisser des points d'eau stagner dans les pots de fleurs, les bâches à bois etc... Les moustiques s'y reproduisent très facilement.

Au théâtre, le bonheur était dans la Halle

La restitution publique des ateliers théâtre pour adultes de la Compagnie des Atlantes, « le banquet de Vénus », a comblé de joie les 80 personnes présentes le 20 Avril dernier. C'était un spectacle de haut niveau, mêlant émotion, rire, musique et malice. A la fin de la séance, le bonheur régnait sur la Halle. , à commencer par celui de Serge Renard, conseiller municipal en charge de la Halle. Reprise des ateliers à l'automne prochain.
Contacts : cie-atlantes@gmail.com Cyrille Atlan 0618954304 .

Pecten maximus fait son cinéma :

une équipe de tournage est venue le dimanche 21 avril et a recueilli l'avis de plusieurs marcheurs qui ont pu dialoguer avec l'architecte Sara De Gouy. Le tournage s'est terminé dans plusieurs commerces et sur le marché. Le film sera intégré à une exposition à Rodez, Galerie Ste Catherine, du 3 juin au 28 septembre 2024.



« On dit que... »

des nouvelles à la pelle et à la pioche !

On dit que... les travaux du pôle de santé-habitat sont quasiment terminés en ce qui concerne la phase 1. La pluie de ce printemps a retardé le travail dans l'ouvrage de fond de pente destiné à recueillir et infiltrer les eaux de pluie, la « noue » qui a été imposée en application de la loi sur l'eau en prévision des risques d'orages extrêmes. Mieux vaut prévoir ! Les services de l'électricité ont exigé des adaptations de dernière minute le long de la rue du Moulin. Un peu tard. Les finitions, c'est toujours long !

On dit que... « Être critiqué, c'est être constaté » ; bien vu ! c'est du Victor Hugo.

On dit que... le dossier de candidature hameau léger se prépare. On y trouve des habitants du Lot et de la région. De nouvelles candidatures se font jour. On fait la queue pour venir vivre à Limogne ?

On dit que ... 43 requêtes ont été déposées devant les commissaires enquêteurs du PLUI lors de leurs 2 permanences. C'était parfois un peu la bousculade dans des locaux peu propices à l'accueil d'autant de personnes en si peu de temps.

On dit que ... 2 numéros à retenir : l'assistante sociale : 05.65.53.47.70 ; France-services : 07.89.92.34.01.

C'est signé : L'oreille interne

Le Gazouillis de Limogne en Quercy, est aussi sur le site : www.mairie-limogneenquercy.fr .

Dir. de la publication : Jean Claude Vialette. Rédaction mise en page : M. Ortalo-Magné, Christian Soula Photos M.O-M. . 03/05/2024

Il est possible de suivre l'activité économique, sociale, culturelle et touristique sur les adresses suivantes : <https://www.intramuros.org/limogneenquercy> et sur le site internet de la mairie.